



Numéro 127
14 février 2018



COLZA : Fertilisation

CEREALES D'HIVER :
Désherber avant de
fertiliser

FORMATION

PRESTATIONS

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du centre du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière
de l'ensemble d'adhésions agricoles
subsidées par le département agricole et rural.

AGRO-METEO

Les prévisions annoncent quelques jours de pluie suivis d'une semaine ensoleillée avec des températures positives en journée. Cela devrait permettre un redémarrage progressif des cultures d'automne et un début de ressuyage des sols.

COLZA

(stade C1 à C2)

1^{er} apport d'azote

Avec le ressuyage des parcelles, les colzas commencent leur reprise de végétation. Un 1^{er} apport d'azote soufré dans les jours à venir peut être envisagé sur les parcelles saines avec des colzas en capacité d'absorption. Sur les parcelles encore en excès d'eau avec des colzas rougis par asphyxie racinaire, il est préférable d'attendre encore un meilleur ressuyage.

Soufre

Afin d'éviter les carences, il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate (SO₃), y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver.

➤ Etant donné l'hiver pluvieux, il est préférable d'apporter le soufre au 1^{er} apport.

CEREALES D'HIVER

(stade tallage)

Désherber avant de fertiliser

Suite aux températures négatives et à la couverture neigeuse, les blés sont cette semaine encore inactifs. Il est préférable d'attendre une reprise plus marquée pour le premier apport d'azote. Le redoux prévu la semaine prochaine en journée pourrait doucement relancer la culture et éventuellement permettre le début des apports.

Nous vous conseillons toujours de désherber avant de fertiliser. Les températures sont acceptables pour les applications de sulfonilurées à conditions bien sûr d'avoir la portance nécessaire pour passer. Elles sont cependant encore trop froides pour les AXIAL PRATIC et AXIAL ONE.

Les parcelles désherbées à l'automne (1 ou 2 passages) sont dans l'ensemble propres. Des difficultés se font ressentir pour les semis tardifs ou en l'absence d'intervention.

➤ Des fenêtres climatiques vont se présenter dans les jours à venir (**voir conditions d'application ci-dessous**) ; essayez d'en profiter pour désherber si la portance des sols le permet.

Attention : Quel délai entre azote liquide et herbicide antigaminées ?

Application	Délai	Application
1 ^{er} apport d'azote liquide	4-5 jours	Herbicide antigaminées
Herbicide antigaminées	1 jour	Apport d'azote liquide



Lutte contre les vulpins et ray-grass

Stades du blé	Produits commerciaux	Dominante vulpins	Dominante ray-grass + vulpins	Coût indicatif (€/ha)
Jusqu'à fin tallage	KALENKOA ⁽¹⁾	0,8 l	0,8 à 1 l	50 à 62
	OTHELLO ^{(1) (3)}	1,2 l	1,5 l	60 à 75
Tallage à épi 1 cm ⁽²⁾	ATLANTIS WG ⁽⁴⁾	200 à 300 g	400 à 500 g	25 à 59
	ARCHIPEL ⁽⁴⁾	150 à 200 g	200 à 250 g	35 à 55
	ABAK	250 g	250 g	50
	DROID/OCTOGON/RADAR	250 g	250 g	50
	AXIAL PRATIC	0,9 à 1 l	1 à 1,2 l	30 à 42
Les mélanges : de tallage à épi 1 cm	ATLANTIS PRO ⁽³⁾	0,6 à 0,9 l	1,2 à 1,5 l	25 à 65
	ARCHIPEL DUO ⁽³⁾	0,6 à 0,8 l	0,8 à 1 l	40 à 65
	PACIFICA EXPERT ⁽³⁾	200 à 300 g	400 à 500 g	30 à 70
Les mélanges : de tallage à épi 1 cm	ATLANTIS PRO + DROID ⁽⁵⁾	0,45 l + 150 g	0,75 l + 150 g	60 à 78
	ARCHIPEL DUO + DROID ⁽⁵⁾	0,4 l + 150 g	0,6 l + 150 g	55 à 70
	ATLANTIS PRO + AXIAL PRATIC ⁽⁶⁾	0,7 l + 0,8 l	0,9 l + 1 l	70 à 95

⁽¹⁾ KALENKOA, OTELLO : si absence de diflufénicanil à l'automne.

⁽²⁾ Possible jusqu'à 2 nœuds mais risque de pertes d'efficacité sur des vulpins/ray-grass trop développés.

⁽³⁾ Produits interdits sur sols drainés ayant une teneur en argile $\geq 45\%$.

⁽⁴⁾ Ces produits sont retirés ; ils sont utilisables jusqu'au 1^{er} avril 2018. Des génériques devraient arriver sur le marché dès 2018.

⁽⁵⁾ Ces mélanges ont pour intérêt de réduire le manque de sélectivité du pyroxsulame (dans l'OCTOGON) et de conserver une dose de florasulam suffisante sur gaillets et autres dicotylédones (sauf Véronique). La baisse de dose de l'OCTOGON est alors renforcée par les iodosulfuron et mésosulfuron (ATLANTIS PRO ou ARCHIPEL DUO) avec une dose variant selon la cible vulpins ou ray-grass.

⁽⁶⁾ Etant donné le coût de cette intervention, ce mélange est un dernier recours pour sauver la culture suite à un échec des passages d'automne. Il est conseillé de rester à un niveau de dose de 80 % pour ne pas favoriser les risques de résistance.

Graminées spécifiques

Flore	Produits commerciaux
Brome	ATTRIBUT 2 x 30 g jusqu'à fin tallage* MISCANTI, ABAK, OCTOGON 2 x 125 g* MONITOR 25 g
Folle-avoine	AGDIS 100 0,2 l (sur folle-avoine levée) AXIAL PRATIC 0,9 l

*Autorisé en double application à 3 semaines d'intervalle maximum

Sur Agrostis – Pâturin

Les programmes avec sulfonylurées antigaminées sont efficaces sur agrostis et pâturin aux doses vulpins. Les programmes avec des antigaminées foliaires (AGDIS 100, VIP) sont peu à pas efficaces sur pâturin commun et agrostis, sauf les produits avec pinoxaden (AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC). Aucun antigaminée foliaire (FOP, DYMES, DEN) n'est efficace sur pâturin annuel.

Quel complément en antidicotylédones ?

Antigraminées utilisés	AXIAL PRATIC	ABAK ATLANTIS PRO ARCHIPEL DUO PACIFICA EXPERT	OCTOGON / DROID / RADAR KALENKOVA / BISCOTO
Adventices			
Si gaillet, stellaire, coquelicot non résistant	PRIMUS, NIKOS* 0,05 à 0,1 l CANOPIA 50 g		Spectre couvert
Si géranium, stellaire, coquelicot non résistant	ALLIE STAR SX 15 g ALLIE DUO SX 40 g HARMONY M SX 50 g		
Si coquelicot résistant aux sulfonylurées, véronique, stellaire, géranium	PICOTOP 1,2 l		

*Autres florasulam possibles : FLORASTAR, SPECTORAM...

Les conditions d'application

Conditions d'application des herbicides en sortie hiver :

- **Avec des sulfonylurées, herbicides foliaires et racinaires (ATLANTIS PRO, ARCHIPEL DUO...)** : éviter les fortes gelées (< -2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement ainsi que les fortes amplitudes thermiques. Application possible dès 0° C avec les produits à base de mésosulfuron et/ou d'iodosulfuron (ATLANTIS PRO, ARCHIPEL DUO...) et dès 3 -4° C pour les produits à base de pyroxsulame (OCTOGON, ABAK...).
- **Avec les antigraminées foliaires (AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC...)** : attendre des températures un peu plus élevées, autour de 7-8° C avec une végétation redémarrée. A partir de 2° C, l'efficacité de ces produits sera bonne mais leur activité sera plus lente. Si une application d'engrais liquides a été réalisée, il est nécessaire de respecter un délai d'au moins 4-5 jours avant d'appliquer l'herbicide.

Se référer aux tableaux du guide Culture Info.plaine – Interventions de printemps disponible en téléchargement sur le site Internet de la Chambre d'agriculture (www.ile-de-france.chambagri.fr).

ORGE D'HIVER

Programmes herbicides sortie hiver

Flore	Produits commerciaux
Vulpins	AXIAL PRATIC 0,9 l + OKLAR* 10 à 15 g AXIAL ONE 1 l + OKLAR* 10 à 15 g
Ray-grass et/ou Folle-avoine	AXIAL PRATIC 0,9 l AXIAL ONE 1 l

*OKLAR : ne pas utiliser seul pour risque de phytotoxicité et avant le stade épi 1 cm (BBCH 30). Fin d'utilisation : 13/06/2018

Compléments antidicotylédones : vous reporter au chapitre blé



MES DRON'IM@GES BLE

Pilotez votre fertilisation à l'aide d'un drone

Sécurisez vos rendements et taux de protéine sur blé, blé dur, blé améliorant et orge d'hiver avec l'outil de pilotage Mes dron'im@ges.



Les + de Mes dron'im@ges :

- Un vol non impacté par la couverture nuageuse
- Une préconisation remise dans la semaine
- Réalisation des vols et cartes validées par un technicien de la Chambre d'agriculture

Programmez le passage du drone :

Sur blé : 1 vol entre 2 et 3 nœuds ou 2 vols à 2 nœuds et DFE

Sur orge d'hiver : 1 vol à 2 nœuds

Tarifs + préconisations :

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
1 vol	10,00 € HT/ha	9,00 € HT/ha	8,00 € HT/ha
2 vols	15,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Carte de modulation automatique : gratuite

Pour passer votre commande "Mes dron'im@ges blé" : [Bon de commande](#)

PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Comme les années précédentes, nous vous proposons de réaliser votre plan prévisionnel de fertilisation azotée et cahier d'épandage.

Rappel des tarifs :

-Abonné Mes p@rcelles : 133 € HT

-Non abonné : 168 € HT

Pour toute commande de PPF, **une mesure de pince N-tester® au printemps vous sera offerte.**

Retrouvez le bulletin d'inscription : [Opération Azotez Mieux](#)

ABONNES MES P@RCELLES : formation au PPF

Votre conseillère Mes p@rcelles, Laurence Gousson, vous propose une journée de remise à niveau sur les modules plan de fumure et cahier d'enregistrement des pratiques phytosanitaires :

Vendredi 23 février 2018

SDIS 77 - 56 avenue de Corbeil 77000 MELUN

Au programme :

8 h30 à 12 h

- **FERTILISATION** : calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure,
- Saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure
- Commencer à remplir son cahier d'épandage, éditer ses documents de fumure

14 h à 17 h

- **INTERVENTIONS** : saisir, consulter et modifier ses interventions
- Vérifier ses enregistrements phytosanitaires, Editer ses documents techniques et réglementaires

Cette journée est réservée aux abonnés Mes p@rcelles. Pour cette formation, vous devez avoir renseigné votre assolement et vos semis d'automne.

INSCRIPTION obligatoire avant le 20 février par mail uniquement :

laurence.gousson@idf.chambagri.fr ou par téléphone au 06 07 66 86 40.

Attention le nombre de place est limité à 10 personnes.

OPTIPROTECT : prévisions des stades et des maladies sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **risques maladies sur blé tendre** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible abonné et non abonné).

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	170 € / (142 €)	195 € / (177 €)
10 parcelles	199 € / (172 €)	225 € / (197 €)
11 à 20 parcelles	230 € / (202 €)	255 € / (227 €)

(Tarif avec pack station météo : 1 station + optiprotect)

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller.

STATION METEO SENCROP : rendez-vous le 2 mars à La Ferté-sous-Jouarre

La **formation à l'utilisation des stations météo et de la plateforme web/application Sencrop** aura lieu pour votre secteur :

Vendredi 2 mars 2018 à La Ferté-sous-Jouarre (77260)
Salle de l'Auditorium, 22 avenue du Général Leclerc

A cette occasion et à l'issue de la formation, vous pourrez **recupérer votre station météo après avoir signé la Convention de mise à disposition et réglé la première année d'abonnement** (pour rappel 147,50 € HT/station + assurance 16 € HT/station soit 196,20 € TTC – Règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France).

Ordre du jour :

9 h 30 : Accueil café

9 h 45 – 10 h 45 : Présentation par Sencrop de leurs stations météo et des possibilités/paramétrages de l'application

10 h 45 – 11 h 15 : Informations/Consignes diverses données par la Chambre d'agriculture


11 h 15 – 11 h 30 : Réponse aux questions

11 h 30 – 12 h 30 : Signature des Conventions et distribution des stations météo

L'inscription à cette formation est obligatoire. Merci de nous confirmer votre présence auprès de Camille Orus (06 42 01 84 91) ou Louise Van Cranenbroeck (07 79 99 53 40).

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller de secteur ou la chargée de mission Innovation (camille.orus@idf.chambagri.fr - 06.42.01.84.91).



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Toute rediffusion et reproduction interdites.